



RELEVER LE DÉFI

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015



Déclaration de Berne
Dichiarazione di Berne
Erklärung von Bern

SOMMAIRE

3	<u>Editorial</u>
5	<u>Initiative pour des multinationales responsables</u>
7	<u>Matières premières</u> Fiscalité et finances internationales
9	<u>Campagne Clean Clothes (CCC)</u> Santé
11	<u>Agriculture et biodiversité</u> Cacao
12	<u>Groupes régionaux</u>
13	<u>Pédagogie</u>
15–20	<u>Rapport financier 2015 (Swiss GAAP RPC 21)</u> Présentation des résultats 2015, bilan et comptes d'exploitation, tableaux financiers, annexes aux comptes et rapport de révision
21–22	<u>Organes et structure</u>
23	<u>Portrait de la DB/Changement de nom</u>

À PROPOS DES PHOTOS

Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont permis la réalisation de ces illustrations :

- Marion Nitsch pour les photos
- Danielle du Roller Derby Girlz de Zurich pour l'organisation et la mise à disposition de casques, de patins à roulettes et de protections
- Marlyse Amstutz de «Meine Garderobe» pour la recherche des habits de sport
- L'équipe de basket du BBC Rosay pour la mise à disposition des maillots
- L'équipe de Clerici Partner Design pour la réalisation graphique

Lors de la réalisation des photos, les membres suivants de l'équipe n'étaient pas disponibles :

Nicole Aeberhard et Barbara Wüthrich (finances et administration), Martin Bloch et Ruedi Bollag (visite dans les écoles), Thomas Braunschweig (commerce), Oliver Classen (médias), Silvie Lang, Nathalie Perrot et Natasha White (chargées de projet thématique), Sibylle Müller et Domenico Pirraglia (administration et suivi des membres), Urs Rybi et Lyssandra Sears (matières premières)

IMPRESSUM

Vers un développement Solidaire 245, numéro spécial
Rapport d'activité 2015, février 2016 est édité par la Déclaration de Berne

Avenue Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne, tél. +41 (0)21 620 03 03,
fax +41 (0)21 620 03 00, info@ladb.ch, www.ladb.ch, CP 10-10813-5

Parution 6 x par an, ISSN 1661-1357 **Tirage** 9 500 exemplaires

Edition Raphaël de Riedmatten et Timo Kollbrunner

Concept Susanne Rudolf **Photos** Marion Nitsch

Traduction Maxime Ferréol **Lectorat** Christiane Droz, droz@citycable.ch

Graphisme www.clerici-partner.ch

Impression Ropress Genossenschaft, Zurich

Le journal est imprimé sur du papier 100 % recyclé.



Portés par votre fidélité

La DB s'était engagée à recueillir 12 000 des 100 000 signatures nécessaires à l'aboutissement de l'« Initiative pour des multinationales responsables », mais nous nous étions secrètement lancé le défi d'atteindre les 20 000 paraphes... Au final, nous avons dépassé toutes nos attentes. Entre mai et décembre 2015, nous avons récolté plus de 35 000 signatures ! Si la DB était un club sportif, on pourrait parler de l'année de tous les exploits.

Mais nous ne courons pas après les records, ni les médailles. Ce qui nous anime, c'est notre détermination à apporter notre pierre à l'édifice d'un monde plus juste. C'est dans cette optique que la DB a lancé, avec une coalition qui compte aujourd'hui plus de 75 organisations, une initiative populaire. Or, une telle démarche exige des aptitudes dignes des sportifs d'élite. Sans la combativité de notre équipe, qui n'a pas peur de se lancer dans les luttes les plus ardues, sur le terrain comme dans les coulisses du pouvoir, il ne serait pas possible de mener à bien nos actions. Et, sans l'engagement indéfectible de nos 25 000 membres, la DB ne pourrait pas atteindre ses objectifs.

Le dépôt de l'« Initiative pour des multinationales responsables » ne sera qu'une étape. Il reste encore un long chemin à parcourir. Tels des joueurs d'échecs, nous continuons de réfléchir à la meilleure stratégie à adopter pour que cette initiative soit couronnée du succès politique qu'elle mérite. Avec une endurance de marathoniens, nous poursuivons notre travail d'enquête sur les activités des entreprises suisses et demandons des mesures efficaces pour protéger les droits humains.

Pour faire face aux défis qui l'attendent, la DB doit rester en mouvement. C'est pourquoi le comité et l'équipe ont décidé de proposer à l'assemblée générale de changer le nom de notre organisation et de la « rebaptiser » *Public Eye*. En effet, pour beaucoup, le nom actuel n'est pas évocateur. Or, nous avons besoin d'un large soutien pour continuer de renforcer l'impact de notre travail. Mais soyez rassurés : nos objectifs et nos méthodes de travail ne changeront pas. Nous continuerons de défendre les mêmes valeurs, de travailler sur les mêmes thématiques, avec cette détermination qui a toujours fait la force de la DB.

Nous vous sommes extrêmement reconnaissants de votre engagement et de votre soutien en 2015, et nous nous réjouissons de pouvoir compter sur votre précieux soutien pour relever les défis qui nous attendent.



Pierrette Rohrbach
Présidente

ÉNERGIE ET COMBATIVITÉ



Olivier Longchamp Finances et fiscalité
Maxime Ferréol Traduction et rédaction
Timo Kollbrunner Rédaction et publications
Floriane Fischer Communication en ligne et groupes régionaux
Sonia Cirillo Gestion financière et informatique

Relever le défi



« Initiative pour des multinationales responsables » : des paroles aux actes

ANDREAS MISSBACH

11 mars 2015, 17 heures : début, au Conseil national, d'un mystérieux thriller politique. Les débats portent sur une motion qui, dans l'esprit de la pétition « Droit sans frontières », propose une loi imposant aux entreprises un devoir de diligence en matière de respect des droits humains et de l'environnement. Après qu'exactement 90 députés se prononcent en faveur du texte et que 90 votent contre, la motion est acceptée grâce au vote décisif du président. La moitié de l'hémicycle jubile. La Suisse devient ainsi le pays le plus avancé en matière d'application des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Rebondissement au Conseil des Etats

Mais, à 18 heures 45, alors que certains élus ont déjà quitté la salle, l'UDC demande que le vote soit invalidé et qu'il soit immédiatement procédé à un nouveau scrutin, sous prétexte que certains membres de sa fraction « se sont trompés dans leur vote ». Cette procédure est pour le moins inhabituelle pour un vote sur une motion. Mais elle permet à economiesuisse, le lobby des milieux patronaux, et à ses alliés – UDC, PLR et une partie du PDC – d'atteindre leur objectif : le second scrutin se conclut par 95 voix contre et seulement 86 pour. La motion est finalement rejetée.

Il en ressort clairement que seule la volonté du peuple pourra imposer aux entreprises un devoir de diligence. Dès le 21 avril 2015, la DB lance l'« Initiative pour des multinationales responsables » en collaboration avec une vaste coalition qui compte désormais plus de 75 organisations. Après un an de travail de rédaction, le texte de l'initiative est tout à fait convaincant. Basé sur les normes internationales et les dispositions juridiques en vigueur, il comble des lacunes spécifiques du droit suisse. Il demande que les sociétés suisses soient tenues de protéger les droits humains et l'environnement dans l'ensemble de leurs relations d'affaires. Les entreprises devront ainsi s'assurer qu'elles ne violent pas les droits humains ou qu'elles ne sont pas, directement ou indirectement, impliquées dans de telles violations. Dans le cas contraire, elles devront prendre des mesures appropriées pour y remédier. Elles seront en outre tenues de rendre compte de manière transparente des problèmes identifiés et des progrès réalisés.

Responsabilité globale

Ce devoir de diligence s'appliquera également aux activités des filiales de sociétés suisses à l'étranger. Les firmes qui se comporteront néanmoins de manière irresponsable devront répondre de leurs actes devant les tribunaux. Quels changements cela entraînerait-il ? A titre d'exemple, Roche ou Novartis ne pourraient plus mener en Chine des essais cliniques de transplantation sans s'assurer au préalable que les organes ne proviennent pas de personnes exécutées, ce qui est

souvent le cas dans ce pays. Quant aux personnes malades à cause du dioxyde de soufre rejeté par les mines de cuivre de Glencore en Zambie, elles pourront enfin réclamer un dédommagement en Suisse. L'objectif est que la « qualité suisse » ne concerne plus seulement la fabrication des produits, mais qu'elle soit aussi synonyme de relations économiques éthiques et durables au niveau international.

Plus de 35 000 signatures récoltées grâce à vous

La dynamique de la collecte de signatures a, depuis lors, dépassé toutes nos attentes. Après sept semaines seulement, la DB a atteint le quota déterminé par la coalition. Avant la fin de l'année 2015, elle avait déjà recueilli plus de 35 000 signatures. Ce succès est à mettre au crédit du soutien indéfectible de nos groupes régionaux qui ont arpenté les rues et les places du pays pour récolter des paraphes, ainsi que de nos membres, sans lesquels ce résultat n'aurait tout simplement pas été possible ! Un grand merci de votre engagement.



PERSPECTIVE L'initiative sera déposée au cours de l'année 2016 et elle lancera ainsi le débat public sur le devoir de diligence en matière de respect des droits humains et de l'environnement.

DAVOS

Et le dernier « Prix de la honte » est décerné à ...

Après quinze ans de dénonciation en marge du Forum économique mondial, nous avons fait le bilan de notre action à Davos et décidé d'y mettre un terme. Un dernier « Public Eye Lifetime Award », a été décerné au géant pétrolier états-unien Chevron pour sa pollution des forêts vierges du nord de l'Equateur. Comme en témoigne la décision rendue par la Cour suprême du Canada en septembre 2015, la multinationale a amplement « mérité » sa distinction, bien que les candidats aient malheureusement été fort nombreux. La Cour a en effet conclu que les populations rurales affectées pourront enfin demander une réparation financière auprès d'un tribunal canadien.

SOUPLESSE **ET COORDINATION**



Marion Graber Membre de la direction
Chantal Siéro Financement de projets et legs
Roseli Ferreira Communication en ligne
Susanne Rudolf Promotion et récolte de fonds
Andreas Missbach Membre de la direction

Relever le défi



Des filons congolais et burkinabé révélés par la DB

MARC GUÉNIAT

Deux enquêtes exclusives, publiées en 2015, montrent comment la Suisse sert de refuge à des intermédiaires en quête de discrétion pour mener leurs affaires.

« Un arrangement douteux » à Genève

La première porte sur Philia. De Genève, cette société de négoce de pétrole a obtenu un contrat d'exportation avec la raffinerie étatique congolaise, dirigée par le fils du président congolais, Denis-Christel Sassou Nguesso. Le contrat est très défavorable à l'Etat, si bien qu'il attire la suspicion. De plus, Philia revend ses cargaisons à des tiers, sans apporter de valeur ajoutée logistique ou financière. Si un potentat cherchait à « privatiser » une partie de la rente pétrolière, il ne s'y prendrait pas autrement.



PERSPECTIVE La DB fera son possible pour que les – vraies – autorités en prennent conscience, si possible dès 2016. Dans le courant de l'année, un projet novateur, peut-être inattendu, leur fournira matière à réflexion.

L'or des enfants raffiné au Tessin

La seconde enquête traite de l'or. La raffinerie tessinoise Valcambi en importe beaucoup du Togo, qui n'en produit pas ! D'où vient le métal précieux ? Du pays voisin, le Burkina Faso. Cet or de contrebande provient de mines artisanales où il est produit dans des conditions de sécurité innommables et où travaillent des enfants. De quoi mettre à mal les dires de Valcambi, qui a d'abord prétendu connaître l'origine de chaque gramme d'or qu'elle traite, avant d'annoncer vouloir vérifier ses procédures internes de diligence. Suite à la publication de notre rapport et l'acceptation d'une interpellation parlementaire, le Conseil fédéral va également devoir se pencher sur le secteur aurifère. Affaire à suivre.

Les deux cas montrent les failles de l'autorégulation prônée par le secteur des matières premières, soit parce qu'elle est mal mise en œuvre (Valcambi), soit parce qu'elle n'existe pas (Philia). La ROHMA, l'autorité de surveillance imaginée par la DB, n'est encore qu'un vœu pieux, mais les problèmes auxquels elle devrait s'atteler sont bien là.

Flux illicites de pays du Sud – la politique des petits pas

OLIVIER LONGCHAMP

Si l'on en croit les médias, l'année 2015 aurait été celle de la conformité fiscale, de la fin du secret bancaire et du triomphe de la lutte anticorruption. La réalité est moins rose : en dépit des recommandations de la DB, la timide réforme des lois antiblanchiment, entreprise sous la pression internationale, ne permet pas au public de connaître les ayants droit de sociétés suisses ; la majorité des pays pauvres ne profite pas de l'échange automatique d'informations fiscales que la Suisse a dû concéder à ses principaux partenaires économiques ; les lois antiblanchiment sont toujours inopérantes pour empêcher l'achat par des traders suisses de matières premières illicites ; l'évasion fiscale n'est considérée comme un crime préalable de blanchiment que dans de rares cas. Certes, le Parlement n'est pas parvenu à édulcorer la nouvelle loi sur les valeurs patrimoniales illicites – pour laquelle la DB s'est engagée – autant que l'industrie de l'opacité financière l'aurait voulu. Comme nous n'avons pas manqué de le souligner, le projet qui entrera en vigueur en 2016 ne réglera qu'une petite partie des cas où de tels avoirs sont arrivés sur des comptes suisses. Dans leur auto-

évaluation en matière de lutte contre le blanchiment publiée en 2015, les autorités fédérales ont certes reconnu, pour la première fois, le risque que des matières premières illicites soient blanchies en Suisse. Sans toutefois proposer de mesures pour y remédier.



PERSPECTIVE En 2016, la DB s'engagera pour s'assurer que les autorités suisses proposent des mesures efficaces à cet effet. Elle continuera de traquer les avoirs illicites, que ceux-ci arrivent en Suisse sous forme de flux financiers ou de matières premières acquises de façon douteuse.

ANALYSE, ET RÉFLEXION



Christa Luginbühl Campagne Clean Clothes
Raphaël de Riedmatten Édition et promotion
Valentino Viredaz Chargé de projet thématique
Marc Guéniat Enquêtes
Alice Kohli Enquêtes
Ursina Mayor Coordination groupes régionaux
Géraldine Viret Membre de la direction

Relever le défi



Des avancées importantes, mais encore d'énormes défis à relever

CHRISTA LUGINBÜHL, SILVIE LANG ET DANIELA KISTLER

Salaire vital : un signal important

Par son intense travail de recherche, d'enquêtes et de mobilisation, la Campagne Clean Clothes (CCC) a mis la question du salaire vital au cœur des débats publics. En effet, tant que les ouvrières de l'industrie textile ne toucheront pas un salaire suffisant pour couvrir leurs



PERSPECTIVE En 2014, 24,3 milliards de paires de chaussures ont été produites, essentiellement en Asie, mais aussi en Albanie, en Italie et en Turquie. La CCC mène l'enquête en Asie et en Europe pour faire la lumière sur les conditions de travail et salariales en vigueur dans les usines. Après avoir interrogé les grandes marques de chaussures et analysé les problèmes systémiques dont souffre le secteur, la coalition prévoit de lancer, à la fin de 2016, une campagne de sensibilisation.

besoins essentiels et qui leur garantisse un minimum de liberté financière, leurs conditions de vie resteront très précaires. Le chemin est encore long pour atteindre cet objectif. Pourtant, au mois d'octobre 2015, le Parlement européen a décerné le « Prix du citoyen européen 2015 » à la CCC pour sa contribution exceptionnelle à la promotion de valeurs européennes communes. Grâce à la mobilisation de son réseau international, la CCC a permis de mettre ce thème à l'agenda politique européen. Un signal très encourageant.

Marchés publics : vers un approvisionnement responsable

Un engagement clair dans le sens d'un approvisionnement durable est impossible sans une base juridique. Or, celle-ci est absente du projet de révision de la loi sur les marchés publics. Il faudra donc tout mettre en œuvre, en 2016, pour persuader le Parlement de sa nécessité. La DB va s'y atteler en collaboration avec d'autres ONG. Elle avait déjà commencé à préparer le terrain en 2015.

Rana Plaza : les victimes enfin indemnisées

Au terme de deux années d'une intense campagne de la CCC, toutes les victimes de la tragédie du Rana Plaza ont, enfin, été indemnisées. La CCC s'engage fermement à faire en sorte que ce moment historique crée un précédent et permette à d'autres victimes des négligences de l'industrie textile de toucher également des dédommagements justes et suffisants. Ainsi, en novembre 2015, un fonds a été constitué pour les victimes de l'incendie de l'usine de Tazreen.

SANTÉ

Le grand écart perpétuel de la Suisse

PATRICK DURISCH

Alors que la Conférence annuelle de la coopération suisse au développement 2015 s'intitulait « La santé, un droit de l'homme oublié », la Suisse reste tiraillée entre la protection des intérêts de son industrie pharmaceutique et la question de l'accès aux médicaments.

Une manœuvre d'intimidation scandaleuse

Deux exemples, pour lesquels la DB s'est mobilisée en 2015, permettent de mesurer ce grand écart. D'abord, lorsque les autorités helvétiques ont volé au secours de Novartis en tentant de dissuader la Colombie d'émettre une licence obligatoire concernant son anticancéreux, le Glivec. Une coalition d'ONG menée par la DB a dénoncé cette manœuvre, la qualifiant d'intimidation scandaleuse. Ensuite, quand, aux côtés des Etats-Unis, notre pays s'est opposé à une dispense permanente des brevets sur les produits pharmaceutiques destinés aux 48 pays les plus pauvres de la planète, pour des questions de principe.

Des traitements aux prix exorbitants

Les prix exorbitants des nouveaux traitements mis sur le marché menacent l'accès universel aux médicaments, y compris en Suisse. Le remboursement de

nouveaux traitements anticancéreux ou contre l'hépatite C – dont les prix avoisinent 100 000 fr. par an – y est de plus en plus limité afin de préserver les budgets publics. Il semble plus facile pour les autorités suisses de trier les malades que de négocier les prix. De plus, parmi les nouveaux produits mis sur le marché, seul un sur dix apporterait un bénéfice thérapeutique avéré, selon des études indépendantes. Le modèle d'innovation pharmaceutique actuel est définitivement dans l'impasse.



PERSPECTIVE Comme l'a recommandé récemment le Conseil de l'Europe (Résolution 2071), des réformes profondes du système d'innovation centré sur les brevets et davantage de transparence sont nécessaires pour garantir la primauté de la santé publique sur les intérêts commerciaux de l'industrie pharmaceutique. La DB poursuit sa mobilisation en faveur d'une recherche pharmaceutique respectueuse des droits humains.

AGILITÉ ET PRÉCISION



Patrick Durisch Santé
Sasha Roderer Administration
Simon Tondeur Administration
Alfred Fritschi Directeur

Relever le défi



La DB, un acteur incontournable

FRANÇOIS MEIENBERG

Après avoir été directement impliquée dans l'élaboration du Protocole de Nagoya contre la biopiraterie, la DB a suivi de près sa mise en œuvre en Suisse et dans l'Union européenne. Aujourd'hui, l'ordonnance correspondante est enfin en cours de préparation par l'administration fédérale – une procédure à laquelle nous sommes également associés. Nous avons, par ailleurs, été invités par le Bundestag allemand à participer à l'audience sur la législation relative au Protocole de Nagoya. Il ressort néanmoins de la mise en œuvre du protocole en Europe que la nouvelle réglementation peut uniquement empêcher une petite fraction des cas d'usurpation de ressources génétiques ou de savoirs traditionnels. Dans la plupart des cas, les « biopirates » qui enfreignent les lois dans les pays riches en biodiversité pourront ainsi continuer de commercialiser leurs produits en toute impunité.

Stévia : un cas flagrant de biopiraterie

Dans ce contexte, la DB a publié, avec ses partenaires, un rapport sur l'utilisation de la stévia, un cas flagrant de biopiraterie perpétrée par les géants de l'agroalimentaire. Notre rapport démontre, une fois de plus, à quel point il est primordial de faire respecter la Convention internationale de l'ONU sur la diversité biologique.

Protection des ressources génétiques

Afin que les entreprises semencières reversent une partie de leurs bénéfices au profit de la préservation et de l'utilisation durable des plantes agricoles, plusieurs cycles de négociations ont été menés, en 2015, au sujet du Traité international sur les ressources génétiques. La DB représentait la société civile à la table des négociations. Un prochain volet aura lieu en 2016. Pour mieux protéger le droit des agriculteurs, la DB a lancé une campagne en faveur d'une amélioration des droits d'obtention végétale et a mené des enquêtes approfondies sur les conditions d'utilisation inacceptables de l'herbicide paraquat en Inde.



PERSPECTIVE Diverses oppositions de la DB contre des brevets de Syngenta et d'autres firmes seront traitées par l'Office européen des brevets en 2016. Ces cas témoignent de la nécessité de négociations contre ces brevets au niveau politique. La DB poursuivra son travail autour de la protection des ressources génétiques, de la biopiraterie et des pesticides.

CACAO

Pour un salaire vital dans la production de cacao

ANDREA HÜSSER

Sur le prix d'une tablette de chocolat, combien revient aux cultivateurs de cacao ? Et à combien leur revenu quotidien s'élève-t-il ? La dernière édition du baromètre du cacao, copubliée par la DB en mars 2015, s'est penchée sur ces questions et sur le marché mondial du cacao. Il en ressort notamment qu'une famille de cacaoculteurs ivoirienne devrait, en moyenne, toucher quatre fois plus qu'aujourd'hui pour atteindre les 2 dollars quotidiens du seuil officiel de pauvreté. Cette répartition très inéquitable des revenus générés par le cacao est l'une des principales causes de la paupérisation de petits producteurs de cacao. En effet, quelques géants de l'agroalimentaire s'accaparent près de 80 % des revenus générés sur l'ensemble de la chaîne de production. Les intermédiaires, les chocolatiers et les détaillants s'enrichissent au détriment de petits exploitants.

Cette question a fait l'objet de vives discussions dans les pays producteurs, à l'occasion, par exemple, du séminaire coorganisé par la DB au Ghana en sep-

tembre 2015. Des représentants des cultivateurs, des syndicats et des ONG du secteur ont ainsi pu définir les questions prioritaires qui devront désormais être replacées au cœur des débats. Sans grande surprise, une de leurs principales revendications est de pouvoir être activement impliqués dans la détermination des prix aux niveaux national et international.



PERSPECTIVE L'exigence d'un salaire vital pour les cacaoculteurs figure toujours au cœur des revendications de la DB auprès de l'industrie du chocolat. La société civile s'est nettement positionnée dans ce sens lors de la troisième Conférence mondiale sur le cacao, organisée au mois de mai 2015.



Les membres des groupes régionaux se sont fortement mobilisés en faveur de l'« Initiative pour des multinationales responsables » et ont organisé de nombreuses actions de rue à Bâle, à Genève, à Lausanne, à Neuchâtel ou encore à Sion.

LES GROUPES RÉGIONAUX

Nouvel élan en Suisse romande

FLORIANE FISCHER

La DB compte neuf groupes régionaux à travers la Suisse: à Aarau, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Saint-Gall, en Suisse centrale, à Winterthour et à Zurich. De nombreux membres de la DB s'engagent bénévolement dans des groupes régionaux et contribuent ainsi au succès de notre travail. Dans ce domaine, 2015 a été une année particulière: en juin, les activités du groupe genevois ont été relancées et un nouveau groupe a été fondé dans le canton de Vaud.

L'« Initiative pour des multinationales responsables » était au cœur des activités des groupes régionaux en 2015. Plus de 150 bénévoles ont participé aux séances d'information organisées par la DB, en marge du lancement de l'initiative, le 21 avril. Les groupes régionaux sont descendus dans la rue dès le 1^{er} mai

pour lancer la récolte de signatures. Au cours des mois suivants, ils ont organisé plus de 50 actions de rue dans toute la Suisse et récolté plus de 12 000 signatures. Au Tessin, la DB, Amnesty et Inter-Agire ont organisé une soirée d'information avec la participation de Dick Marty comme orateur. En plus de leur fort engagement pour l'initiative, les groupes régionaux ont organisé des projections de documentaires et divers stands. En collaboration avec ProSpecieRara, ils ont soutenu la récolte de signatures pour la pétition « Pas de brevets sur les semences ». En septembre, l'exposition « Le monde dans un chariot de course » a investi les rues zurichoises afin de sensibiliser les passants aux enjeux d'une alimentation responsable.

Visite dans les écoles

Au sein du bureau alémanique de la DB, Martin Bloch et Ruedi Bollag, deux collaborateurs engagés à titre bénévole, assurent la coordination de notre programme de visite dans les écoles de Suisse orientale. En 2015, 35 bénévoles ont, sur demande des écoles, rendu visite à quelque 44 classes dans le but de faire réfléchir près de 700 élèves sur nos habitudes de consommation et les répercussions qu'elles peuvent avoir à l'autre bout du monde. En Suisse romande, l'équipe a répondu, dans la mesure des disponibilités, aux sollicitations des écoles secondaires, des gymnases et des hautes écoles pour animer des ateliers en lien avec nos thématiques de travail.

Agropoly:

succès pour notre matériel pédagogique

La DB met également à disposition un matériel pédagogique de qualité. Le DVD « Agropoly – Qui contrôle notre alimentation ? » sur la chaîne de production agroalimentaire, destiné aux élèves du secondaire, a rencontré un important succès.



PERSPECTIVE En 2016, nous allons mettre à jour notre matériel pédagogique « Les vraies victimes de la mode », destiné aux élèves du secondaire I et II. Il sera disponible pour la rentrée scolaire de 2016. En Suisse alémanique, l'équipe de bénévoles va poursuivre ses interventions dans les écoles.



© Martin Bichsel; groupes régionaux



DEVENEZ AMBASSADEUR OU AMBASSADRICE DE LA DB ! Par leur engagement, les membres des groupes régionaux contribuent à faire connaître nos campagnes et à sensibiliser un large public à nos revendications. Rejoignez un groupe près de chez vous et engagez-vous avec nous pour un monde plus juste !

Contact pour la Suisse romande :

regional@ladb.ch

Contact pour la Suisse alémanique et le Tessin :

regrus@evb.ch

Plus d'informations sur les groupes régionaux :

www.ladb.ch/groupe-regionaux

Bénévoles	Nombre de personnes	Nombre d'heures
Bénévoles au sein des secrétariats	6	229
Visite dans les écoles (Suisse alémanique)	35	2808
Comité (y compris les membres du comité qui se sont retirés)	13	1031
Groupes régionaux	152	5912
Total	206	9980

ENDURANCE ET DÉTERMINATION



Ursula Haller Administration et bénévolat
François Meienberg Agriculture et biodiversité
Daniela Kistler Chargée de projet thématique
Andrea Hüsler Consommation

Relever le défi



Rapport financier 2015

Swiss GAAP RPC 21

Présentation des résultats

ALFRED FRITSCHI

La DB peut se réjouir d'un bon résultat financier en 2015. Les dons individuels – notre principale source de revenu – ont continué d'augmenter. La croissance de nos recettes est aussi liée à la part toujours plus importante que représentent les legs que nous avons reçus grâce à la confiance que génère notre travail. En 2015, la DB a été recertifiée par le label de qualité Zewo pour les cinq prochaines années. En raison de la modification des prescriptions du Zewo, nous avons dû adapter la répartition des charges entre les programmes, la promotion et l'administration. Ainsi, tous les chiffres ne sont pas comparables à ceux de l'année précédente.

Croissance des recettes et renforcement de l'équipe

Les recettes s'élèvent à près de 5,6 millions de francs en 2015, ce qui représente une augmentation de 14 % par rapport à 2014. Les cotisations des membres sont restées à un niveau similaire. Nous avons acquis plus de 1000 nouveaux membres, ce qui a permis de compenser les résiliations, notamment pour raison d'âge. Les dons versés en 2015 ont été de 7 % supérieurs à ceux de 2014, tandis que le total des legs reçus a été exceptionnellement élevé, atteignant plus de 935 000 francs. Les produits liés aux programmes, qui proviennent principalement de fondations, de paroisses et d'autres fonds institutionnels et qui sont étroitement liés à la nature de nos activités, ont quelque peu baissé par rapport à l'année précédente. Les dépenses liées aux programmes ont augmenté pour atteindre quelque 3,7 millions de francs. Grâce à sa bonne situation financière, la DB a pu mettre en œuvre le renforcement prévu de son équipe en créant des postes dans les domaines de la recherche

Un grand merci de votre fidèle soutien !

RAPHAËL DE RIEDMATTEN

L'année 2015 a été marquée par une intense activité, notamment en raison du lancement de l'« Initiative pour des multinationales responsables ». Et c'est grâce au soutien financier de ses quelque 25 000 membres et de ses très nombreux donateurs et donatrices que la DB peut mener son action. Leur soutien est indispensable à la poursuite de notre travail, en toute indépendance. Nous sommes également très reconnaissants envers celles et ceux qui nous ont légué une partie de leur patrimoine. Les très importants legs reçus en

thématique, du soutien rédactionnel aux enquêtes et campagnes et de la coordination des bénévoles. Un total de 34 % des dépenses liées aux programmes a été investi dans des activités de thématiques transversales, et notamment dans le cadre de l'« Initiative pour des multinationales responsables ». Les fonds affectés à des projets ont augmenté de près de 160 000 francs pour atteindre 402 536 francs, essentiellement grâce à des legs reçus pour des projets spécifiques.

Nouvelle répartition des coûts

Les charges de l'administration et de la promotion se sont maintenues à un niveau stable de 1,45 million de francs environ, leur proportion ayant baissé à 26 % des charges totales cette année. La répartition des coûts a cependant été modifiée conformément aux nouvelles prescriptions du Zewo. L'ensemble des frais d'envoi de la revue *Solidaire* aux membres, aux abonnés et aux personnes intéressées est désormais comptabilisé parmi les coûts de suivi des membres et de récolte de fonds. Ainsi, le volume de ces charges est passé à 8 % – et à respectivement 15 % en tenant compte des frais de personnel – du total des charges de l'organisation. Le Zewo estime que cette proportion est conforme à celle d'autres organisations similaires. Les charges enregistrées pour l'informatique, qui étaient comptabilisées l'année dernière parmi les autres charges, sont désormais réparties entre les charges programmes et les charges administration, et sont donc présentées comme inférieures par rapport à l'année précédente.

Une assise solide pour nos activités à venir

Les bons résultats obtenus en 2015 nous permettent déjà de verser une première tranche au Fonds plan social convenu dans le cadre de la convention collective de travail qui entre en vigueur en 2016. Grâce aux legs exceptionnellement élevés reçus cette année, un excédent de 183 979 francs a été dégagé et affecté au capital de l'organisation. Celui-ci s'élève désormais à 3,4 millions de francs et offre ainsi une assise solide pour la réalisation de nos activités à venir.

2015 nous ont permis de réaliser des projets supplémentaires et de renforcer notre engagement pour un monde plus juste.

La DB peut aussi compter sur l'engagement des membres du comité, des groupes régionaux, des bénévoles et de l'équipe (*lire pages 12 et 13*).

Les autres financements proviennent du produit de la vente de matériel, de fondations, de paroisses et d'autres fonds institutionnels, notamment de la Fédération genevoise de coopération (FGC), de la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco), des fondations Global Lokal, Corymbo et Mercator, de la Paroisse catholique de Lucerne et de la communauté des paroisses réformées de Berne. Nous tenons à remercier l'ensemble de nos bailleurs de fonds – y compris ceux qui ne sont pas mentionnés ici – de leur généreux soutien. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leur confiance en 2015.

BILAN

	Notes	31.12.2015 en francs		31.12.2014 en francs		Evolution
Actifs						
Actifs circulants						
Disponibles		4 108 980	94 %	3 421 470	94 %	20 %
Réalisables à court terme (livraisons et prestations)	1	8 049	0 %	5 190	0 %	55 %
Autres créances à court terme	2	6 220	0 %	5 471	0 %	14 %
Stocks et prestations de services non facturées		9 933	0 %	17 528	0 %	- 43 %
Actifs de régularisation	3	53 188	1 %	55 316	1 %	- 4 %
Total des actifs circulants		4 186 370	95 %	3 504 975	95 %	19 %
Actifs immobilisés						
Immobilisations financières	4	22 889	1 %	22 662	1 %	1 %
Immobilisations corporelles	5	143 208	3 %	96 492	3 %	48 %
Immobilisations incorporelles	5	4	0 %	5 833	0 %	- 100 %
Dépôt de garantie	2	25 426	1 %	25 426	1 %	0 %
Total des actifs immobilisés		191 527	5 %	150 413	5 %	27 %
Total des actifs		4 377 896	100 %	3 655 389	100 %	20 %
Passifs						
Fonds étrangers						
Exigibles à court terme (livraisons et prestations)		192 947	4 %	70 991	2 %	172 %
Autres exigibles à court terme		21 317	1 %	11 207	0 %	90 %
Passifs de régularisation		121 394	3 %	76 989	2 %	58 %
Passif de régularisation vacances		103 573	2 %	0	0 %	-
Total des fonds étrangers	6	439 231	10 %	159 187	4 %	176 %
Capital des fonds						
Fonds affectés	7	402 536	9 %	244 052	7 %	65 %
Fonds plan social	8	100 000	2 %	0	0 %	-
Total capital des fonds		502 536	11 %	244 052	7 %	106 %
Total des fonds étrangers (fonds affectés compris)		941 767	21 %	403 239	11 %	134 %
Fonds propres						
Capital de l'organisation		1 171 265	27 %	987 286	27 %	19 %
Réserve obligations contractuelles		1 180 000	27 %	1 180 000	32 %	0 %
Réserve projets		1 084 864	25 %	1 084 864	29 %	0 %
Résultat de la période		0	0 %	0	0 %	0 %
Total des fonds propres		3 436 129	79 %	3 252 150	89 %	6 %
Total des passifs		4 377 896	100 %	3 655 389	100 %	20 %

NOTES

- Les réalisables à court terme correspondent à des factures ouvertes au 31.12.2015 pour des commandes de matériel. Nous avons fait une provision pour d'éventuelles pertes sur débiteurs.
- Selon le rapport de révision, comme nous avons un contrat de bail à long terme, le dépôt de garantie pour le loyer doit être présenté séparément dans le bilan. Jusqu'ici, il était comptabilisé avec les autres créances à court terme.
- Les actifs de régularisation correspondent à des montants payés d'avance pour l'exercice 2016. Il s'agit également de produits à recevoir qui concernent l'année 2015. Ces montants peuvent varier fortement d'année en année.
- Correspond à la valeur au 31.12.2015 des actions de UBS (10), Credit Suisse (1), ABB (38), Novartis (6), Syngenta (5), Roche (3), Zurich Assurances (1), Nestlé (1), Swiss Re (1), Banque Alternative Suisse SA (50). Les titres cotés en Bourse sont inscrits au bilan à leur valeur d'achat après déduction d'éventuelles pertes de valeur. Leur valeur marchande est de 25 443.10 fr.
- La valeur des immobilisations corporelles a augmenté en raison de l'achat de nouveaux ordinateurs et de l'installation d'un système de visioconférence. En 2015, toutes les immobilisations incorporelles ont été amorties.
- Les exigibles à court terme (crédeurs) et les passifs de régularisation sont notamment composés des factures à recevoir. Pour la première fois, une réserve pour des jours de congé non pris a été créée (situation au 31.12.2015).
- Les fonds affectés ont augmenté cette année car un legs de 295 000 fr. a été affecté au Fonds matières premières et sera utilisé en 2016 et 2017. Le Fonds Suisse romande a été versé au Fonds santé et sera utilisé en 2016. Ces montants sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.
- Pour la CCT qui entre en vigueur en 2016, une première tranche a été versée au Fonds plan social.
- Les dons ont fortement augmenté cette année (7%).

COMPTES D'EXPLOITATION

	Notes	2015 en francs		2014 en francs		Evolution
Recettes						
Cotisations membres		1 375 950	25 %	1 376 760	28 %	0 %
Dons	9	2 498 431	45 %	2 329 085	47 %	7 %
Legs	10	935 167	17 %	353 940	7 %	164 %
Produits liés aux programmes	11	670 790	12 %	763 975	16 %	-12 %
Ventes et autres produits	12	118 025	2 %	90 562	2 %	30 %
Total des recettes		5 598 363	100 %	4 914 322	100 %	14 %
Charges						
Charges programmes						
Charges de personnel	13	-2 357 043	42 %	-1 973 741	40 %	19 %
Charges programmes		-1 343 958	24 %	-1 326 264	27 %	1 %
Total des charges programmes		-3 701 001	66 %	-3 300 005	67 %	12 %
Charges administration et promotion						
Charges de personnel	14	-694 198	12 %	-755 847	15 %	-8 %
Suivi des membres et récolte de fonds	15	-454 416	8 %	-284 322	6 %	60 %
Charges liées au fonctionnement		-211 177	4 %	-194 607	4 %	9 %
Autres charges	16	-34 527	1 %	-162 282	3 %	-79 %
Amortissements		-51 745	1 %	-43 006	1 %	20 %
Total des charges administration et promotion		-1 446 063	26 %	-1 440 064	29 %	0 %
Total des charges de l'organisation		-5 147 064	92 %	-4 740 069	96 %	9 %
Résultat d'exploitation		451 299	8 %	174 253	4 %	159 %
Charges financières		-12 660	0 %	-7 477	0 %	69 %
Produits financiers		2 696	0 %	47 518	1 %	-94 %
Résultat financier		-9 964	0 %	40 041	1 %	-125 %
Produits exceptionnels		1 227	0 %	4 487	0 %	-73 %
Charges exceptionnelles		-100	0 %	-1 461	0 %	-93 %
Résultat de l'organisation		442 462	0 %	217 320	0 %	104 %
Variations des fonds affectés	7	-158 484	-3 %	-6 802	0 %	2 230 %
Résultat de l'exercice 1		283 979	5 %	210 518	4 %	35 %
Affectation aux réserves pour obligations contractuelles		0	0 %	-200 000	-4 %	-100 %
Affectation au Fonds plan social	8	-100 000	-2 %	0	0 %	100 %
Variations des Fonds de projets		0	0 %	0	0 %	0 %
Résultat de l'exercice 2		183 979	3 %	10 518	0 %	1 649 %
Affectation au capital de l'organisation	17	-183 979		-10 518		1 649 %
Résultat de l'exercice 3		0		0		0 %

10 Les legs sont toujours soumis à d'importantes variations.

Cette année, les revenus provenant des legs sont exceptionnellement élevés et proviennent de plusieurs sources.

11 Nous avons obtenu des financements liés à des projets de la Fédération genevoise de coopération (FGC) et de la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) ainsi que de différents autres bailleurs.

12 Comprend les ventes de matériel ainsi que les honoraires reçus pour des conférences.

13 Les charges de personnel pour les programmes ont, pour l'essentiel, augmenté en raison de la création de plusieurs nouveaux postes.

14 Les charges de personnel ont baissé, principalement en raison de postes vacants et de la réduction du nombre de postes d'assistance. Les charges de personnel pour la promotion s'élèvent à 303 907 fr.

15 La répartition entre les coûts a été modifiée conformément aux prescriptions du Zewo. L'ensemble des frais d'envoi de la revue *Solidaire* aux membres, aux abonnés et aux personnes intéressées est désormais comptabilisé parmi les coûts de suivi des membres et de récolte de fonds.

16 Les charges informatique, qui étaient comptabilisées l'année dernière parmi les autres charges, sont désormais réparties entre les charges programmes et les charges administration (conformément aux prescriptions du Zewo).

17 Grâce aux legs exceptionnellement élevés reçus cette année, un excédent de 183 979 fr. a été dégagé et affecté au capital de l'organisation.

VARIATIONS DES LIQUIDITÉS

	2015 en francs	2014 en francs
Flux des fonds d'exploitation		
Résultat de l'organisation	442 463	217 320
Amortissements	51 745	43 006
Diminution/augmentation des créances	-3 607	8 341
Diminution/augmentation des stocks et prestations de services non facturées	7 595	-5 550
Diminution/augmentation des actifs correctifs	2 128	-35 069
Diminution/augmentation des fournisseurs à court terme	132 066	-146 619
Diminution/augmentation des passifs correctifs	147 978	-23 720
Flux des fonds d'exploitation	780 368	57 709
Flux des fonds d'investissement		
Investissements immobilisations corporelles	-72 622	-16 214
Investissements immobilisations incorporelles	-20 009	-1 526
Investissements immobilisations financières	-227	0
Flux des fonds d'investissement	-92 858	-17 740
Flux total des fonds de l'organisation	687 510	39 969
Augmentation des disponibilités		
Liquidités en début de période	3 421 470	3 381 501
Liquidités en fin de période	4 108 980	3 421 470
Variation des disponibilités	687 510	39 969

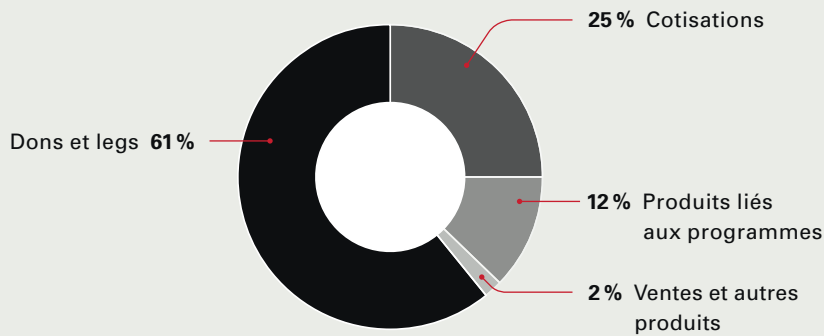
VARIATION DES FONDS

	Solde au 1.1.2015 en francs	Attributions en francs	Utilisation en francs	Solde au 31.12.2015 en francs
Fonds propres				
Capital de l'organisation	987 286	183 979	-	1 171 265
Réserve projets	1 084 864	-	-	1 084 864
Réserve obligations contractuelles	1 180 000	-	-	1 180 000
Résultat de la période	0	183 979	183 979	0
Capital de l'organisation	3 252 150	367 958	183 979	3 436 129

	Solde au 1.1.2015 en francs	Attribution				Utilisation	Solde au 31.12.2015 en francs
		FGC en francs	Fedevaco en francs	Autres en francs	Total en francs	en francs	
Fonds affectés							
Matières premières	0	6 000	8 000	437 000	451 000	156 000	295 000
Campagne Clean Clothes	9 852	-	12 000	134 108	146 108	106 256	49 704
Place financière suisse	88 177	-	-	-	0	56 318	31 859
Santé	2 236	-	-	23 737	23 737	-	25 973
Agriculture	29 460	-	-	150 500	150 500	179 960	0
Consommation	15 070	-	-	60 000	60 000	75 070	0
Recherche section romande	17 510	-	-	-	0	17 510	0
Alimentation APBEBES	11 883	-	-	-	0	11 883	0
HRIA/EIDH	19 864	-	-	18 350	18 350	38 214	0
Travail bénévole	0	-	-	5 000	5 000	5 000	0
Recherches	50 000	-	-	-	0	50 000	0
Responsabilité des multinationales	0	6 000	8 000	18 400	32 400	32 400	0
Total des fonds affectés	244 052	12 000	28 000	847 095	887 095	728 611	402 526

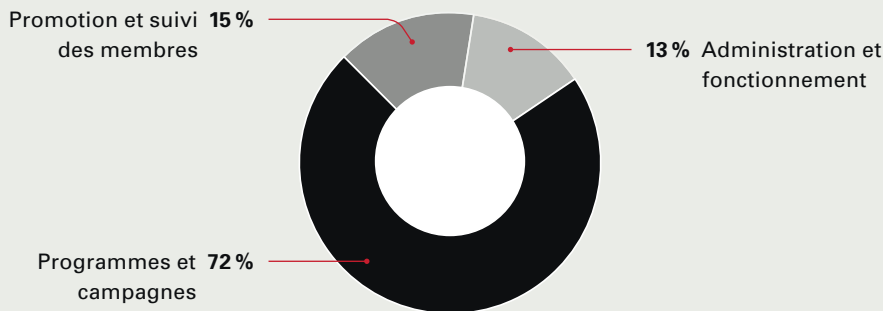
Fonds plan social	0			100 000	-	100 000
--------------------------	----------	--	--	----------------	----------	----------------

RÉPARTITION DES RECETTES



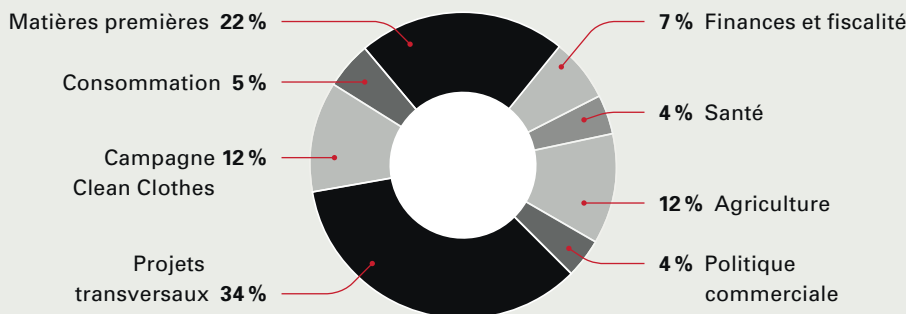
La DB est financée à 86% par les cotisations, les dons et des legs de ses membres et de ses sympathisants. Et 12% des produits liés aux programmes sont constitués de financements de projets spécifiques provenant de fondations, de paroisses et des fédérations cantonales de coopération (FGC et Fedevaco). Les produits liés aux programmes comprennent également certains dons affectés reçus de membres et de sympathisants. Le solde représente les produits liés à la vente de matériel et à des honoraires.

RÉPARTITION DES DÉPENSES



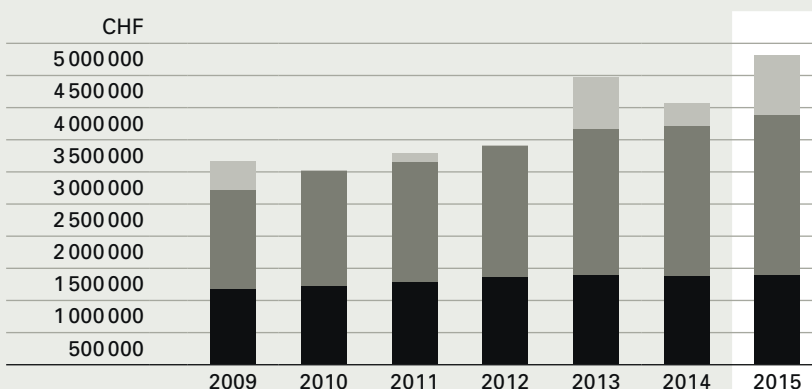
Les dépenses liées aux programmes et aux campagnes représentent plus des deux tiers de l'ensemble des charges. Les charges administratives et de fonctionnement s'élèvent à 13%. Les activités de promotion et de suivi des membres, qui comprennent notamment les frais d'envoi aux membres, la production du rapport d'activité et les activités de récolte de fonds, représentent 15% des dépenses (charges de personnel comprises). La répartition entre les différents coûts a été légèrement modifiée, conformément aux nouvelles prescriptions du Zewo.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR PROGRAMME

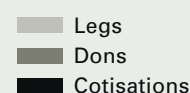


Le total des charges programmes s'élève à 3,7 mio de fr. et comprend les charges du personnel thématique. La répartition des dépenses entre les différents programmes dépend de la nature des campagnes et des moyens utilisés propres à chaque thématique. Les projets transversaux comprennent également le travail de sensibilisation et d'information ainsi que les activités réalisées par la DB dans le cadre de l'« Initiative pour des multinationales responsables ».

ÉVOLUTION DES COTISATIONS, DES DONS ET DES LEGS DE 2009 À 2015



La DB peut compter sur une augmentation constante et régulière des dons et des cotisations depuis plusieurs années. Le bon résultat de 2015 est lié à plusieurs legs, dont le total varie d'année en année, mais qui représentent une part de plus en plus importante des recettes.



ANNEXE AUX COMPTES D'EXPLOITATION

Les comptes de résultat de la DB sont en conformité avec les recommandations de présentation des comptes de la norme comptable Swiss GAAP RPC (normes RPC fondamentales et RPC 21) pour les organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif. La présentation des résultats reflète la situation financière réelle de l'association. Ils correspondent au règlement relatif au label de qualité du ZEWO. Les chiffres de l'année précédente ont été adaptés à des fins de comparaison.

Les actifs et les passifs sont évalués individuellement et comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Les principaux critères d'analyse et les variations importantes sont mentionnés explicitement. La comptabilité est tenue en francs suisses. Les valeurs en devises étrangères sont comptabilisées au cours des changes en fin de période. Les factures en devises étrangères sont réglées au cours du jour.

Rémunération de l'organe directeur

Les membres du comité travaillent à titre bénévole et ne reçoivent aucune rémunération.

Politique salariale

Le personnel salarié est engagé à un taux d'occupation maximal de 80 %. A noter que les collaborateurs et les collaboratrices travaillent souvent bien au-delà de leur taux d'occupation officiel. Avec le même nombre d'années d'expérience, l'écart entre le plus haut salaire et le plus bas ne dépasse pas 37 %. Le salaire brut cumulé des quatre membres de la direction se monte à 381 284 francs.

Politique d'investissement et titres

La DB détient des actions comme instruments d'influence et de pression lors des assemblées générales de groupes dont certaines activités font l'objet de critiques de la part de la DB (Roche, Novartis, Syngenta, CS, UBS, notamment). Elle détient également des actions d'entreprises à la création desquelles elle a participé, comme la Banque Alternative Suisse SA ou Claro Fairtrade SA. Les titres cotés en Bourse sont inscrits au bilan à leur valeur d'achat après déduction d'éventuelles pertes de valeur, selon les critères de la Swiss GAAP RPC 2.

Amortissements

Les immobilisations corporelles détenues par la DB figurent à l'actif à leur valeur résiduelle. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire et répartis sur la durée d'utilisation (3 ans pour le matériel informatique et 5 ans pour le mobilier). La valeur d'assurance incendie des immobilisations est de 580 000 francs.

Evaluation des risques

La direction de la DB a fait une évaluation des risques financiers. Le comité en a pris connaissance lors de sa séance du 21 janvier 2016.

Révision

Aucun événement important susceptible d'influencer les comptes annuels 2015 n'a été constaté après la date de clôture. Les comptes 2015 de la DB ont été révisés le 25 janvier 2016 par la fiduciaire Grant Thornton SA de Zurich. Le rapport des réviseurs peut être commandé au secrétariat. Le rapport financier avec l'ensemble des annexes peut être téléchargé sur www.ladb.ch.

Personnel	2015	2014
Charges du personnel en francs	3 051 241	2 729 588
Taux d'occupation cumulés* en %	2 760	2 500
Nombre d'employés*	33	29
Engagements à durée déterminée	6	6
Salaire brut le plus élevé en francs	101 338	98 256

* Y compris deux personnes engagées à un taux d'activité de respectivement 10 % pour l'entretien des locaux.

A noter que la DB a aussi bénéficié du soutien de très nombreux bénévoles (groupes régionaux, membres du comité, lectorat), soit 206 personnes qui ont accompli des travaux pour quelque 9980 heures.



Révision

Les comptes 2015 de la DB ont été révisés le 25 janvier 2016 par la fiduciaire Grant Thornton SA de Zurich. Le rapport des réviseurs peut être commandé au secrétariat. Le rapport financier avec l'ensemble des annexes peut être téléchargé sur www.ladb.ch.

Rapport de performance 2015

Le rapport d'activité des différents programmes de la DB fait partie intégrante du rapport financier (*lire pages 4 à 11*).

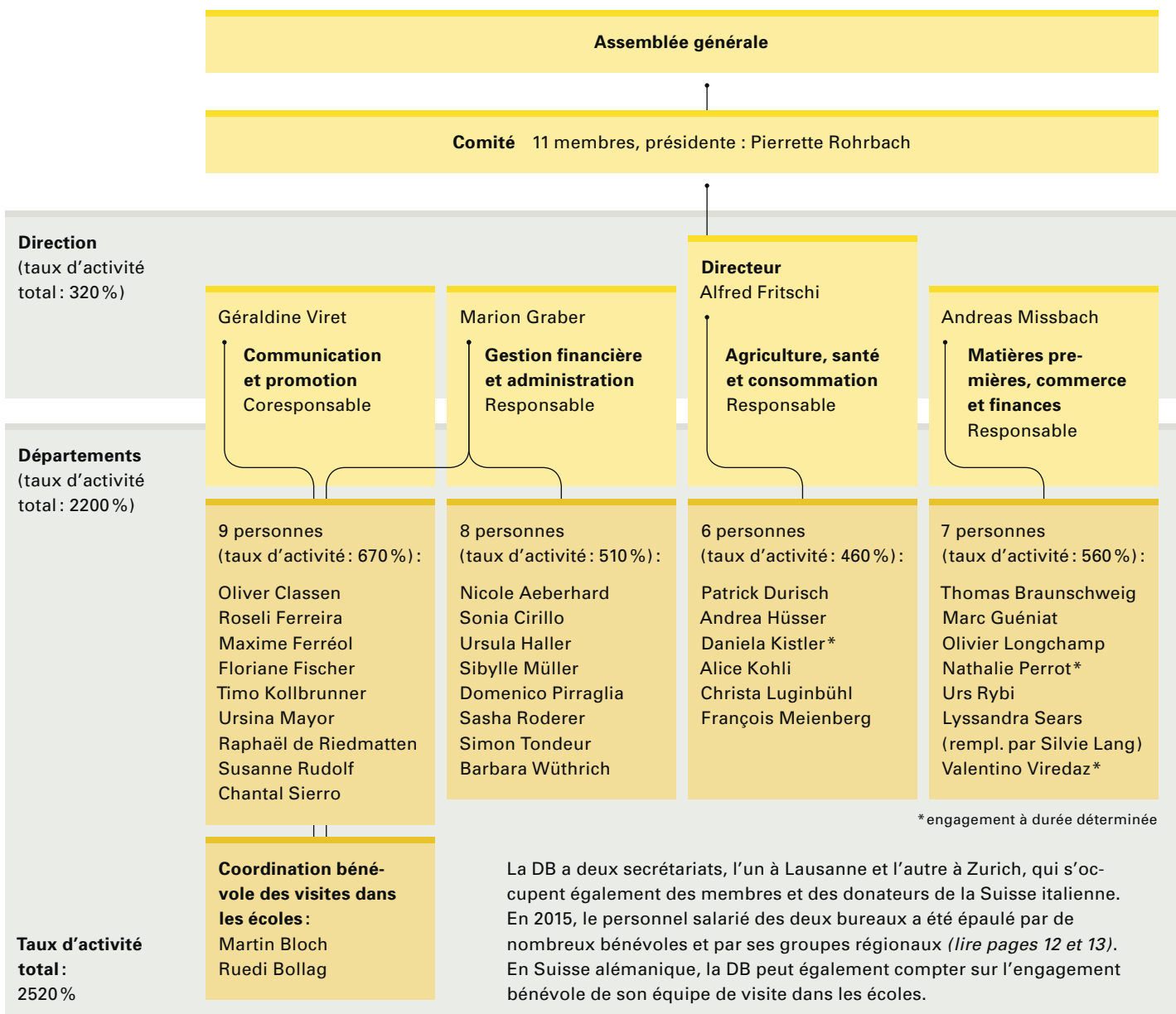
Responsabilité et décisions

La gestion opérationnelle de l'organisation est assurée par une direction formée de quatre personnes. Alfred Fritschi en est le directeur et il est également responsable du département Agriculture, santé et consommation. Andreas Missbach est à la tête du département matières premières, commerce et finances. Marion Graber est responsable du département gestion financière et administration et coresponsable du département communication et promotion. Géraldine Viret est coresponsable du département communication et promotion. Tous les départements sont composés de collaboratrices et de collaborateurs des secrétariats de Lausanne et de Zurich.

Le comité est l'organe de décision stratégique de la DB. Ses membres assurent différentes responsabilités en lien avec les activités de la DB. Conformément aux

statuts, la Suisse latine et la Suisse alémanique sont représentées, chacune, par au moins quatre membres au comité. Chaque genre est, quant à lui, représenté par au moins quatre personnes. En 2015, le comité s'est réuni six fois. Les membres du comité mettent leurs compétences et leur temps à la disposition de la DB à titre bénévole et ne reçoivent aucune rémunération. Cette année, leur engagement a représenté quelque 1031 heures de travail.

En 2015, le comité s'est fortement impliqué dans le projet « marque et identité » ainsi que dans la poursuite du développement de la politique du personnel. Au 31 décembre 2015, la DB comptait 31 collaboratrices et collaborateurs permanent-e-s qui sont régulièrement épaulés par des chargés de projet thématique, des stagiaires et des civilistes engagés pour une durée déterminée. En 2015, en tant qu'employeur, la DB a négocié avec la commission et le secteur ONG du Syndicat des services publics (SSP-ONG) une convention collective de travail qui est entrée en vigueur au début de 2016.



Les membres du comité

Pierrette Rohrbach (*présidente*)

Membre du comité romand de l'Observatoire du droit d'asile et des étrangers. Présidente de la Fédération romande des consommateurs de 1998 à 2006.

Membre du comité depuis 2007

Andreas Nufer (*vice-président*)

Master en études œcuméniques, pasteur de l'église Heiliggeist de Berne. Ancien coordinateur du Forum social et environnemental de la Suisse orientale (SUFO) et du réseau de solidarité de la Suisse orientale.

Membre du comité depuis 2004

Fabrizio Cioldi (*vice-président*)

Ingénieur forestier (EPFZ), Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), Birmensdorf.

Membre du comité depuis 2002

Andreas Cassee (*vice-président jusqu'en juin 2015*)

Dr ès philosophie, boursier du FNS à l'Université libre de Berlin.

Membre du comité de 2010 à juin 2015

Marc Audétat

Politologue, responsable de recherche à l'Interface Sciences-Société, Université de Lausanne.

Membre du comité depuis 2007

Zineb Benkhelifa

Licence en lettres, collaboratrice scientifique auprès du Service de conseil « études et handicap » à l'Université de Zurich, assistante de direction de l'Association suisse des artistes de la scène.

Membre du comité depuis 2015

Elisabeth Chappuis

Avocate, Lausanne.

Membre du comité depuis 2010

Michael Herzka

Dr ès lettres, MBA, directeur de la formation et enseignant en gestion sociale à la Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW).

Membre du comité depuis 2007

Henri Iselin

Enseignant en histoire, Ecole de commerce, Genève.

Membre du comité depuis 2000

Christophe Siegenthaler

Licence en économie politique, diplôme (DAS) Verbands-/NPO-Manager VMI.

Chef de service à l'Office fédéral de la statistique.

Membre du comité depuis 2012

Alfred Sommer

Master en sciences de l'administration publique (Idheap, Université de Lausanne), consultant indépendant, cadre dans les services financiers de la DDC (DFAE) jusqu'en 2014.

Membre du comité depuis 2015

Alice Thomann

Licence en traduction et master en études du développement (EPFL/EIER au Burkina Faso). Chargée de programme à la DDC (DFAE) et responsable de l'équipe culture et développement.

Membre du comité depuis 2014



**Henri Iselin,
Andreas Cassee,
Fabrizio Cioldi,
Michael Herzka,
Pierrette Rohrbach,
Marc Audétat,
Elisabeth Chappuis,
Alice Thomann –
membres du comité.**

© Martin Bichsel



Lors de l'assemblée générale de 2015 : une occasion d'échange et de discussion sur les

Une organisation forte de 25 000 membres

La DB est une organisation non gouvernementale indépendante dont les activités sont financées principalement par le soutien de ses quelque 25 000 membres. La DB s'engage depuis près de 50 ans pour des relations équitables entre la Suisse et les pays en développement.

La DB met en lumière les enjeux sociaux et économiques liés aux activités des entreprises helvétiques à l'étranger et à notre mode de consommation. Elle mène des actions pour que les décideurs politiques et économiques assument leur responsabilité sociale. Par son travail de recherche, de campagne et de lobbying, elle encourage une politique au service des droits humains. La DB agit en Suisse et...

- accomplit un travail de recherche, d'enquête et d'information sur les relations économiques et la problématique du développement ;
- exige des entreprises qu'elles respectent les droits humains et les normes environnementales ;
- interpelle les décideurs politiques, afin qu'ils s'engagent pour des relations plus équitables avec les pays les plus pauvres ;
- sensibilise la population sur les enjeux d'une consommation responsable ;
- travaille en réseau avec des organisations de la société civile en Suisse et à l'étranger.

Aux origines de la DB

La DB est née en 1968 d'un élan de solidarité envers les populations les plus pauvres de la planète lorsqu'un groupe de théologiens progressistes rédige un manifeste demandant un accroissement de l'aide au développement et des relations plus justes entre la Suisse et les pays du Sud. C'est ainsi que quelque 1000 personnes ont signé la « Déclaration de Berne » et se sont notamment engagées à consacrer 3 % de leur revenu à la coopération au développement. En 1971, le mouvement s'est constitué en association.



enjeux de l'« Initiative pour des multinationales responsables ».

© Martin Bichsel



Changement de nom en perspective

Agir ici, en Suisse, pour lutter contre les inégalités a toujours été le fil conducteur du travail de la DB. Depuis la rédaction du manifeste, la « Déclaration de Berne » à l'origine de notre association, il y a bientôt 50 ans, nous avons déjà pu mener à bien de nombreuses actions. Pour renforcer l'impact de son travail, la DB doit évoluer avec son temps. A l'ère d'internet, l'efficacité du travail de communication est l'un des éléments clés de l'influence sur les décideurs politiques, les citoyens et les médias. Or, le nom « Déclaration de Berne » est peu explicite et ne permet pas de positionner l'organisation comme un acteur unique au niveau national. Pour beaucoup, les jeunes en particulier, le nom actuel est peu évocateur. Pourtant, nous avons aussi besoin du soutien des jeunes générations afin de pouvoir continuer de faire entendre notre voix à l'avenir.

C'est pourquoi, après avoir évalué de nombreuses propositions, le comité et l'équipe ont décidé de proposer, lors de l'assemblée générale du 21 mai 2016, de rebaptiser l'association « Public Eye ». Ce choix, lié à l'histoire récente de la DB, évoque le cœur de notre travail : en votre nom, nous portons un regard critique sur les agissements des multinationales, en exigeant le respect des droits humains. Nos objectifs et nos méthodes de travail ne changeront pas. Nous continuerons de défendre les mêmes valeurs, de travailler sur les mêmes thématiques, avec cette expertise et cette détermination qui font la force de la DB.

Nous sommes convaincus que nos membres comprendront l'intérêt de ce changement et que, ensemble, nous pourrions continuer de nous engager pour un monde plus juste.

SÉANCES D'INFORMATION Si vous désirez en savoir plus sur les raisons de ce changement de nom, nous vous invitons à deux séances d'information en Suisse romande.

- **Lundi 7 mars 2016, de 18h30 à 20h** (suivi d'un apéritif), Espace Dickens, avenue Charles-Dickens 4, 1006 Lausanne

- **Lundi 14 mars 2016, de 18h30 à 20h** (suivi d'un apéritif), Maison des Associations, rue des Savoises 15, 1205 Genève

Merci de vous inscrire par courrier électronique à info@ladb.ch ou par téléphone au +41 (0)21 620 03 03.

COMMENTAIRES Vous pouvez également nous faire part de vos remarques : commentaires@ladb.ch

La Déclaration de Berne (DB) est une organisation non gouvernementale indépendante forte de quelque 25 000 membres. La DB s'engage depuis près de 50 ans pour des relations équitables entre la Suisse et les pays en développement. Elle met en lumière les enjeux sociaux et économiques liés aux activités des entreprises helvétiques à l'étranger et à notre mode de consommation. Elle mène des actions pour que les décideurs politiques et économiques assument leur responsabilité sociale. Par son travail de recherche, d'analyse, de campagne et de lobbying auprès des décideurs suisses, elle encourage une politique au service des droits humains.

www.ladb.ch

Déclaration de Berne
Avenue Charles-Dickens 4
CH-1006 Lausanne
www.ladb.ch
info@ladb.ch
Tél. +41 (0)21 620 03 03
Fax +41 (0)21 620 03 00
Compte postal 10-10813-5

Erklärung von Bern
Diererstrasse 12, Postfach
CH-8021 Zürich
www.evb.ch
info@evb.ch
Tel. +41 (0)44 277 70 00
Fax +41 (0)44 277 70 01
Postkonto 80-8885-4

Dichiarazione di Berna
Casella postale 1356
CH-6501 Bellinzona
www.db-si.ch
info@evb.ch
Tel. +41 (0)44 277 70 00
Fax +41 (0)44 277 70 01
Conto postale 80-8885-4



DB

**Déclaration de Berne
Dichiarazione di Berna
Erklärung von Bern**

